

AKTEN BURGERLIJKE STAND POPPEL

1809

Geboorteaangiften-Huwelijksakten-Overlijdensaangiften

Akte afdrukken?

- ga naar de akte die je wilt afdrukken
- selecteer op je adobe reader "printen"
- zet een vinkje bij "Huidige pagina"
- klik op OK

Een realisatie van:



Met dank aan:



Gemeentebestuur Ravels

N. 1.
D.

L'an mille huit cent neuf, le Sept du mois de janvier
à neuf heures du matin, j'ai devant nous Jean Baptiste
Wiemans Maire et officier de L'état civil de la commune
de poppel, arrondissement de Tumbout, Département
des deux nettes, J'ai comparus Jean Engels forgeron
agé de trente neuf ans domicilié à poppel voisin, et
Pierre Hesselmans tailleur agé de cinquante trois ans
domicilié au dit poppel aussi voisin, lesquels nous ont
déclaré que ce jour d'hui à huit heures du matin est
décidé Antoine van den Broek agé d'un an et
sept mois demeurant à poppel, fils de Martin van
van den Broek journalier agé de trente cinq ans domicilié
au dit poppel, et de sa femme van den hout, en
la maison N. 2 section quatre, et les déclarants ont
signés avec nous le présent acte après que lecture en
en a été faite. J. Hesselmans

Jean Engels M. W. Wiemans
Maire

N. 2.
N.

L'an mille huit cent neuf, le dix sept du mois de
janvier à deux heures de relevée devant nous Jean
Baptiste Wiemans Maire et officier de L'état civil
de la commune de poppel, arrondissement de Tumbout
Département des deux nettes, est comparu Conseil
Daessen journalier agé de vingt cinq ans, né à
Hilberz domicilié à poppel, lequel nous a présenté un

Enfant du Sexe masculin né a poppel ce jour d'hui a
huit heures du matin de Lui declarant et de Adrien
marie van Beuden son epouse agee de vingt cinq
ans née et domiciliée a poppel, auquel il a declare
vouloir donner les prenom de Jacques, les dits decla-
rations et presentations faites en presence de Gerard van
Beuden journalier age de trente cinq ans domicilié
a poppel et Jean van Gils cultivateur age de quarante
neuf ans domicilié au dit poppel, et ont les pères et
temoins signés avec nous le present acte de naissance
après que lecture leur en a été faite. Accepté le père
qui a declare de ne savoir esire Gerard van Beuden
Jan van Gils

W. B. Diemans
mair

N. 3.
N.
L'an mille huit cent neuf, le dix neuf du mois de
Janvier a huit heures du matin par devant nous
Jeanbaptiste Diemans Maire et officier de l'Etat
Civil de la commune de poppel, arrondissement de
Turnhout, Département des Deux nettes, est comparu
Henri Willebors tailleur age de trente six ans né
et domicilié a poppel, lequel nous a presente un enfant
du Sexe masculin né a poppel hier a Sept heures du
Soir, de Lui declarant et d'une Elisabeth Janssen
son epouse agee de trente sept ans née a Beelle Domi-
ciliée au dit poppel, auquel il a declare vouloir
donner les prenom de Jean Conseil, les dits declarations
et presentations faites en presence de pierre Luyckx culti-
vateur age de quarante quatre ans domicilié a poppel
et Conseil Viergeles Charpentier age de quarante huit ans
domicilié au dit poppel, et ont les pères et temoins signés
avec nous le present acte de naissance après qu'il lecture
leur en a été faite.
H. Willebors
P. Luyckx
C. Viergeles
W. B. Diemans
mair



L'an mille huit cent neuf, le vingt du mois de ^{Janvier} ~~Janvier~~ à neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste Biemaus Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Turbouth, Département des Deux Nettes, sont comparus Pierre Luyckx Cultivateur âgé de quarante quatre ans Domicilié à Poppel voisin, et Corneil Rieberghe Charpentier âgé de quarante huit ans Domicilié au dit Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclarés que hier à Sept heures du soir est décidé Jean Corneil Willebors âgé un jour fils de Henri Willebors Tailleur âgé de trente six ans, et de Anne Elisabeth Jambler âgée de trente sept ans, Domiciliés à Poppel en la maison N^o Section quatre, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture lui en a été faite. C. Rieberghe Peter Luyckx

M. D. Biemaus

N. 5.
D.

L'an mille huit cent neuf le vingt du mois de ^{Janvier} ~~Janvier~~ à dix heures du matin par devant nous Jean Baptiste Biemaus Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel arrondissement de Turbouth, Département des Deux Nettes sont comparus Jean Engels Cordonnier âgé de trente neuf ans Domicilié à Poppel voisin, et Corneil Engels Charpentier âgé de trente sept ans Domicilié au dit Poppel aussi voisin lesquels nous ont déclarés que hier à Sept heures du soir est décidé Adrien van Wessel particulier âgé de quatre vingt ans et de Adrien Dierckx Domicilié à Poppel épouse d'Anne van de Sande âgée de quatre vingt ans ans Domiciliés au dit Poppel, fils de feu matthieu van Wessel et Anne van Loon, en la maison N^o Section quatre, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture lui en a été faite.

Corneil Engels

Jean Engels

M. D. Biemaus

2. N. 6.
D.

approuvé les mots
de l'état civil
ci contre
M. Biemans
main

L'an mille huit cent neuf le vingt six du mois de janvier
à deux heures de relevée, par devant nous Jean Baptiste
Biemans Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel arron-
dissement de Turnhout, Département des Deux Nettes, sont
Comparus Jean van Gils Cultivateur âgé de cinquante ans
domicilié à Poppel voisin, et Gerard van Beurden journalier
âgé de trente cinq ans domicilié au dit Poppel aussi voisin,
lesquels nous ont déclarés que ce jour'hui à onze heures du
matin est décédée Jeanne Kijlers Cultivatrice âgée de
soixante deux ans née et domiciliée à Poppel, veuve de feu
Jean van Braek, fille de feu Cornel Kijlers et Catharine
Biemans, en la maison N. 1 Section quatre, et les déclarants
ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en
a été faite.

J. van Gils
M. Biemans
main Gerard van Beurden

N. 7.
D.

L'an mille huit cent neuf, le trente une du mois de janvier
à neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste
Biemans Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Poppel, Arrondissement de Turnhout, Département des
Deux Nettes, sont Comparus Willem Wromans Cultivateur
âgé de quarante six ans domicilié à Poppel voisin, et
Adrien Huybs journalier âgé de trente quatre ans domicilié
au dit aussi voisin, lesquels nous ont déclarés que hier
à dix heures du soir est décédé Antoine Stroops journalier
âgé de cinquante huit ans, né et domicilié à Poppel, veuf de
feu Adrienne Rieberghe, épouse de Marie Bax âgée de
cinquante six ans domiciliée au dit Poppel, fils de feu
Pierre Stroops et Adrienne Marie Spaper, en la maison
N. 1 Section quatre, et les déclarants ont signés avec nous
le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Willem Wromans
Adrien Huybs
M. Biemans
main



L'an mille huit cent neuf le huit du mois de
 fevrier a onze heures du matin, par devant nous Jean
 Baptiste Biernans Maire de la Commune de Poppel et
 officier de L'Etat Civil au lieu des nos séances, se sont
 presentés pour contracter mariage Conseil Van Der sel
 journalier age de trente ans né et domicilié a Poppel
 Département des Deux nettes, fils majeur de feu Gerard van
 Der sel, et de Mecheline Michielseu filense age de soixant
 deux ans domiciliée a Poppel Département sus dit, laquelle
 y present et consentante la mariage d'une part

Et Adrien van Beurden age de trente deux ans, né
 et domicilié au dit Poppel Département des Deux nettes,
 fille majeure de Mathieu van Beurden Cultivateur age
 de soixante six ans, et Marie ver mulder age de soixante
 cinq ans domiciliés a Poppel Département sus dit, lesquels
 y present et consentants la mariage d'autre part.

Les actes preliminaires dont il a été faite lecture ainsi
 que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi
 du vingt ventose au onze, sont Extraits 1^o de registre
 des publications dressés faites a Poppel le vingt neuf
 janvier dernier et le cinq du mois courant, 2^o actes des
 naissances des époux 3^o acte de décès de pere du futur,
 les parties ayant déclaré se prendre mutuellement
 pour mari et femme et nulle opposition n'étant
 survenue, nous avons proclamé qu'au nom de la
 Loi, ils étoient unis en mariage, le tout conformément
 au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose au onze
 en presence d'Adrien van Beurden Cultivateur age
 de vingt neuf ans frere de la future, Jean Engels fondeur
 mine age de trente neuf ans, Martin de Donker Cultiva-
 teur age de trente six ans, et Henri van Raack Cultiva-
 teur age de vingt huit ans domiciliés, tous les quatre

temoins au dit poyppel Département des deux nettes,
et ont les parties et les pere et mere de la futur, et
la mere du futur, et temoins auxquels le present a été
Lu signés avec nous, acceptés la futur et la futur,
ainsi les pere et mere de la futur, et la mere du futur
qui ont declarés de ne savoir escrie :

marqu^t de Corneil van der sel

marqu^t de d'adrienne van beuden

marqu^t de mechelina Michielse

marqu^t de mathieu van beuden

marqu^t de manie vermeulen

adriaen van beuden

Jean Engels

M: Dedoncker

J Van Baek

M: Siemens
mala

N-9.
M.

L'an mille huit cent neuf, le huit du mois de fevrier a
cinq heures et demi du matin par devant nous Jean Bap-
tiste Siemens Maire de la Commune de poyppel et officier
de L'etat civil au lieu de nos séances se sont presentés
pour contracter mariage, Adrien van beuden futur
- tenu age de vingt neuf ans né et domicilié a poyppel Depar-
- tement des deux nettes, fils majeur de mathieu van
beuden futur age de Soixante six ans, et manie
vermeulen age de Soixante cinq ans domiciliés a poyppel
Département susdit, lesquels y present et consentantes
la mariage d'une part

Et jacobe Haes Servante agee de vingt quatre ans
née a horgenvinde Royaume d'holland domiciliée a
poyppel Département des deux nettes, fille majeure
de Jean jacques Haes et Willemine Aerts d'autre part
Les actes preliminaires dont il a été faite lecture
ainsi que du Chapitre Six du titre de mariage de la



Loi du vingt-ventose au ourde, sont extrait, 1^o de registres des publications publiquement faites a pop-
 pel le vingt-neuf janvier dernier, et le cinq de mois courant,
 2^o actes des noces des epoux, 3^o actes des vœux des pere
 et mere et des aieuls et aieulles paternels et maternels de la
 future, les parties ayant declares de prendre mutuellement
 pour mari et femme et nulle opposition n'etant survenue
 nous avons proclame qu'au nom de la Loi, ils etaient
 unis en mariage, le tout conformement au Chapitre
 trois de la Loi du vingt-ventose au ourde, en presens de
 Gerard van Beurden journalier age de trente-cinq ans, Jean
 de futur, Jean Engels ordonnance age de trente-neuf ans,
 Martin de Douker cultivateur age de trente-six ans, et
 Henri van Braek Cultivateur age de vingt-huit ans, domi-
 cilies tous les quatre au dit poppel Departement des deux-nethes
 et ont les parties et le pere et mere du futur, et temoins
 auxquels le present a été en leges avec nous, accepté le
 futur, et le pere et mere du futur qui ont declares de ne
 savoir esire
 adresser Van Beurden

marque + de jacobc Staes
 marque + de mathieu van Beurden
 marque + de marie bezmelen
 Gerard van Beurden
 Jean Engels
 Martin de Douker
 Henri van Braek
 M. Didonckx
 M. Bismans
 Maire

N^o 10
 No.

L'an mille huit cent neuf, le huit de mois de janvier a
 une heure de relevée par devant nous Jean Baptiste Bismans
 Maire de la Commune de poppel et officier de Letat Civil
 au Lieu de nos séances se sont presentes pour contracter
 mariage Antoine Hendrickx journalier age de
 quarante-neuf ans né et domicilié a poppel Departement
 des deux-nethes, veuf de feu Cornelia de Graef, fils de feu
 Jacques Hendrickx et Elisabetha Staes d'une part
 Et Angelina van de Saude servante agee de

rente trois ans né à hilvarenbeek royaume d'hollande
domicilié à poppel Département des deux nettes, fille majeure
de feu wilhann van de sande et marié schitvers d'autre part
Les actes préliminaires dont il a été faite lecture
ainsi que du Chapitre six du titre de mariage
de la Loi du vingt ventose an onze; sont extraits
1^o de registre des publications même faites à poppel
le vingt neuf janvier dernier, et le cinq du mois courant
2^o acte des publications des époux, 3^o acte de décès de
L'épouse du futur, 4^o acte de décès du père et mère
de la future, les parties ayant déclaré se prendre mutuel-
lement pour mari et femme, et nulle opposition
n'étant survenue, nous avons proclamé qu'en nom
de la Loi, ils étoient unis en mariage, le tout conformé-
ment au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose
an onze, en présence de Corneil de Graef Cultivateur
agé de trente neuf ans, Martin de Touker Cultivateur
agé de trente six ans, Corneil Hendrickx Cultivateur
agé de vingt trois ans, et Jean Hendrickx Cultivateur
de vingt sept ans, domiciliés tous les quatre au dit
poppel Département des deux nettes, et ont les parties
et témoins auxquels la present a été lu Signés avec
nous, acceptés le futur et la future qui ont déclaré
de ne savoir écrire :
marqué + d'antoine hendrickx
marqué X d'Angelina van de sande
M. Dedonckx Cornelis de graef
Cornelius Hendrickx
joannas hendrickx M. Siemaus
main

N. 11.
116.



5. P. 11

L'An mille huit cent neuf, le huit du mois de
 février le deux heures de relevée, par devant nous Jean
 Baptiste Wilmans Maire de la Commune et officier de l'état
 Civil, au lieu de nos séances se sont presents pour contracter
 mariage Jean henri de jongh domestique agé de trente
 deux ans né et domicilié a poppel Département des deux nettes
 fils majeur de henri de jongh garde Champêtre agé de soixant
 une ans domicilié a poppel Département des dit, et de feu lysbetine
 Bullaens, lequel y present et consentant la mariage d'une part
 Et Gerardine knuyers servante agé de vingt neuf ans,
 née a vessem royaume d'holland domicilié a poppel Département
 des deux nettes, fille majeure de feu martin knuyers, et de joanne
 knuyers fille agé de soixant une ans domicilié a vessem
 d'autre part —

Les actes preliminaires dont il a été faite lecture ainsi
 que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt
 ventose au ordre, sont extraits 1^o de registre des publications
 dûment faites a poppel le vingt neuf janvier dernier, et le
 cinq du mois courant, 2^o actes des naissances des epoux, 3^o acte
 de décès de la mere du futur, 4^o acte de décès du pere de la
 future 5^o acte de consentement de la mere de futur, les parties
 ayant declarés se prendre mutuellement pour mari et femme
 et nulle opposition n'étant survenue, nous avons proclami
 qu'au nom de la Loi, ils étoient unis en mariage, se
 tout conformément au Chapitre trois de la Loi ^{du} vingt ventose
 au ordre, en presence de Nicolas van hees Cultivateur agé
 de vingt trois ans, Jean hendrickx Cultivateur agé de vingt
 sept ans, Corneil de Graef Cultivateur agé de huit neuf ans.
 et Corneil hendrickx Cultivateur agé de vingt trois ans, domici
 lies tous les quatre au dit poppel Département des deux nettes
 et ont les parties et temoins auxquels le present a été lu signé
 avec nous, accepté le futur et la future qui ont declarés de leur
 savoir et être: marquis + de Jean henri de jongh
 H. de jongh marquis + de Gerardine knuyers
 Nicolaes Van Hoos C. de Graef
 Joannes hendrickx C. hendrickx W. Wilmans
 maire

N-13.

D.



L'an mille huit cent neuf, le vingt cinq du mois
de février, à cinq heures de relevée par devant nous
jeanbaptiste Lejeune Maire et officier de l'état
civil de la Commune de poppel, arrondissement de trunthout
Département des deux nettes, sont comparus, Joseph van
Lynckhoven cultivateur âgé de trente trois ans domicilié à
poppel voisin, et Gerard Godschalk journalier âgé de quarante une
ans domicilié au dit poppel aussi voisin, lesquels nous ont
déclarés que ce jour d'hui à trois heures est décidée
marie Catharine Anseus fille âgée de quarante huit ans
née à breda domiciliée à poppel, épouse de pierre Joseph
merckx tailleur âgé de trente neuf ans domicilié au dit
poppel, fille de feu Jean Anseus et Jeanne Keteleers
en la maison N^o Section quatre, et les déclarants ont signé
avec nous le present acte, après que lecture leur en a été
faite: J. Josephus & Casp. Noz. 10210

G. Godschalk M. D. Lejeune

N-14.

D.

L'an mille huit cent neuf le vingt une du mois de mars
à huit heures du matin par devant nous jeanbaptiste Lejeune
Maire et officier de l'état civil de la Commune de poppel arron-
dissement de trunthout, Département des deux nettes, sont
comparus Nicolas Keyser cultivateur âgé de vingt huit ans
domicilié à poppel voisin, et pierre de Jongh cultivateur
âgé de quarante ans domicilié au dit poppel aussi
voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à une
heure du matin est décidée Jeanne Elisabeth Coppens âgée de
un an née et demeurant à poppel, fille de laffric Coppens
cultivateur âgé de cinquante une ans, et de Jeanne Marie
de Jongh âgée de trente cinq ans domiciliée au dit poppel
en la maison N^o Section trois, et les déclarants ont signé
avec nous le present acte, après que lecture leur en a été
faite: J. Keyser
peter de Jongh M. D. Lejeune

90-13

(D)

L'an mille huit cent neuf le vingt trois du mois de mars a huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Lediermans Maire et officier de L'Etat Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Turnhout, Département des Deux nettes, sont comparus
 - Les sieurs Keyser Catholique age de vingt huit ans domicilié a Poppel voisin, et Pierre de Jongh Catholique age de quarante ans domicilié au dit Poppel aussi voisin, lesquels nous ont declaré que hier a neuf heures du soir est decédé Sebastien Coppens Catholique age de cinquante une ans né et domicilié a Poppel épouse de Jeanne Marie de Jongh age de trente cinq ans domiciliée au dit Poppel, fils de feu Adrien Coppens et Catharine Josen, en la maison N° Section trois, et les declarants ont signés avec nous le present acte, apres que lecture leur en a été faite :

J. Keyser
Peter de Jongh
M. Lediermans
 Maire

90-16

(D)

L'an mille huit cent neuf le vingt quatre du mois de mars a huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Lediermans Maire et officier de L'Etat Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Turnhout, Département des Deux nettes, sont comparus Henri van Raek Catholique age de vingt huit ans domicilié a Poppel voisin, et Henri van Laerschot journalier age de quarante deux ans domicilié au dit Poppel aussi voisin, lesquels nous ont declaré que hier a dix heures du soir est decédé Jean Baptiste Stals fils age de soixante ans né a Godele domicilié a Poppel, épouse d'Allegonde Toriaens fille age de quarante huit ans domiciliée au dit Poppel, fils de feu Pierre Stals, et Anne Marie van Berkel, en la maison N° Section trois, et les declarants ont signés avec nous le present acte, apres que lecture leur en a été faite :

Hendric hij van de Laerschot
M. Lediermans
 Maire

W-17.
N.



L'an mille huit cent neuf, le vingt huit du mois
de mars a sept heures de relevée par devant nous
jean baptiste Ledermanns Maire et officier de L'etat civil de
la Commune de poppel, Arrondissement de trunshout, Depar-
tement des deux nettes, est comparu jean van der tisserand
agi de trente quatre ans, né a goisla, domicilié a poppel
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né a
poppel ce jour d'hui a six heures de relevée, de lui declarant
et de marie Elisabeth van de Reydt, son épouse agée de
trente huit ans, née et domiciliée au dit poppel, a laquelle
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adrienne Cornelia
les dits declarations et présentations faites en présence de
Corniel van de Reydt tisserand, agi de trente six ans
domicilié a poppel, et norbert van de Reydt Cultivateur agi de
vingt cinq ans domicilié au dit poppel, et ont les peres et temoins
Signés avec nous le present acte de naissance apres qu'il
lecture lui en a été faite.

Jan van der

Cornelius van de Reydt
Norbertus van de Reydt Ledermanns
Maire

W-18.

N.

L'an mille huit cent neuf, le quatre du mois d'août a huit heures
du matin, par devant nous jean baptiste Ledermanns Maire et officier
de L'etat civil de la Commune de poppel, Arrondissement de trunshout
Departement des deux nettes, est comparu jean baptiste huldel maus
Cultivateur agi de quarante neuf ans né a l'ethy domicilié a
poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né a
poppel ce jour d'hui a une heure du matin, de lui declarant et de
marie Catharina Hendrika son épouse agée de quarante deux
ans, née et domiciliée au dit poppel, a laquelle il a déclaré vouloir
donner les prénoms de marie Elisabeth les dits declarations
et présentations faites en présence de martin de Doncker Cultivateur
agi de trente sept ans domicilié a poppel, et pierre van der hende
tisserand agi de trente une ans domicilié au dit poppel, et ont
les peres et temoins Signés avec nous le present acte de naissance
apres qu'il lecture lui en a été faite, accepté le second témoin
qui a déclaré de ne savoir signer.

M. De doncker Ledermanns
Maire

N. 19.
D.

L'an mille huit cent neuf, le treize du mois d'avril
à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
Bismans Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Poppel, arrondissement de Luxembourg Département
des deux nettes, sont comparus Pierre Dieken Cultivateur âgé
de quarante quatre ans domicilié à Poppel voisin, et son fils
de Graef Cultivateur âgé de vingt sept ans, domicilié au dit
Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour même
à cinq heures du matin est décédé Adrien Jansen Cultivateur
âgé de quatre vingt une ans, né et domicilié à Poppel, veuf
de feu Helena Soiraens, fils de feu Arnot Jansen et
Jeanne Geerts, en la maison N° Section première, et les
déclarants ont signé avec nous le présent acte après que
lecture leur en a été faite. P. Dieken.

De Graef
M. Bismans
mair

N. 20.
M.
X

L'an mille huit cent neuf, le dix du mois de mai à
trois heures du matin par devant nous Jean Baptiste
Bismans Maire de la Commune de Poppel, et officier
de l'état civil au lieu de nos séances, se sont présentés
pour contracter mariage Christian De Jongh Cultivateur
âgé de quarante un ans, né et domicilié à Poppel Département
des deux nettes, fils majeur de Jean Gerard de Jongh
et Cornelia Diekens d'une part

Et Cornelia Smolders Soiraens âgée de trente deux
ans née et domiciliée au dit Poppel Département susdit
fille majeure de Henri Smolders Cultivateur âgé de soixante
quatre ans domicilié à Poppel, et de feu Dinjpanne Pauken
lequel y présent et consentant le mariage d'autre part,

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture,
ainsi que du Chapitre six de titre de mariage de la
Loi du vingt ventose au oude, sont extraits 1° de registres
des publications récemment faites à Poppel le treize avril
dernier, et le sept du mois courant, 2° actes des mariages
des époux, 3° actes des décès des père et mère du futur,

Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement



pour mari et femme et nulle opposition n'étant
survenue, nous avons proclamé qu'en vertu de la
Loi, ils étoient unis en mariage le tout conformément
au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose an onze
en présence de Gerard van den acker veltien Cultivateur
agé de vingt trois ans domicilié à Baerle nassau royaume
d'holland, Adrien van Hees Domestique Cultivateur agé
de vingt neuf ans domicilié à poppel, Jean Engel
Cordonnier agé de trente neuf ans domicilié à poppel, et
Wilhaam Wromans Cultivateur agé de quarant six ans,
domicilié au dit poppel Département des deux nettes, et ont
les parties et le père de la future, et témoins auxquels le present
a été lu Signés avec nous,

Christiaan de Jongh *J. Smolders*
Cornelia Smolders

Gerardus van den akker reken.
Adriaens van hees

Jean: Engels Wiltie Wromans

W. W. Wromans
maire

N. 21.

2

L'an mille huit cent neuf, le onze du mois de mai
à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
Wromans Maire et officier de L'état Civil de la Com-
mune de poppel, arrondissement de turenhout, Dépar-
tement des deux nettes, sont comparus Jean tielemans
Cultivateur agé de vingt neuf ans, domicilié à poppel
voisin, et Jean de Jongh Domestique Cultivateur agé
de trente quatre ans, domicilié au dit poppel, voisins
voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à une

leure du matin : Et décidé Jean Francois de Croon
Cultivateur agé de trente huit ans né et domicilié a
poppel, épouse de Joana Wouters agée de quarante trois
ans domiciliée au dit poppel, fils de feu Jean de Croon et
adegondé van Loon, en la maison N^o Section trois, et les
Declarants ont signés avec nous le present acte après que
lecture lui en a été faite :

Jean Helemans

Jun de Joseph W. Diemans

main

N. 22.

N^o.

L'an mille huit cent neuf, le trente une du mois de mai
à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
Diemans Maire de la Commune de poppel, et officier de
l'état civil, au lieu de nos séances se sont présentes pour
Contracter mariage Jacques Hendrickx Cultivateur agé
de vingt une ans deux mois né et domicilié a poppel
Département des deux nettes, fils illegitime de Petronelle
Hendrickx Cultivatrice agée de quarante quatre ans domi-
ciliée au dit poppel Département sus dit d'une part.

Et Anne Cornelia Bouts agée de vingt six ans, née et
domiciliée a poppel Département des deux nettes, fille majeure
de Henri Bouts Cultivateur agé de soixante deux ans et de
adegondis Croes agée de soixante six ans domiciliés au
dit poppel Département sus dit, lequel y present et consent
la mariage d'autre part.

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi
que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du
vingt centode au ordre, sont extraits de registre des
publications dressés a poppel le vingt une et
le vingt huit du mois Courant. Les actes des naissances
des époux, 3^e acte de consentement de la mère du futur,
les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour



mari et femme et nulle opposition n'étant survenue. ^{Part}
 nous avons proclamé qu'au nom de la Loi, ils ^{Part}
 étoient unis en mariage. Le tout conformément au Chapitre
 trois de La Loi du vingt septième au ordre en présence de
 Engelbert Deckers tisserand âgé de cinquante une ans beau-
 pere du futur Domicilié à poppel, Wilhaam van Steen
 fils cultivateur âgé de vingt trois ans Domicilié à poppel
 Henry van hees ouvrier âgé de vingt six ans Domicilié à
 poppel, et Gerard Godschalk journalier âgé de quarante
 deux ans Domicilié à poppel Département des Deux Nettes
 et ont les parties et le pere de la future et témoins auxquels
 le present a été lu. Squis avec nous, accepté le pere de la
 future qui a déclaré de ne savoir écrire
 jacobus hennicke

anna Cornelia mets ^{Benus van hees}
 englibert Deckers ^{J. Godschalk}
 Wilhelmus van Steen
Medicamus
_{maris}

N^o 23.
 N.

Le six mille huit cent neuf la première du mois de juin a vingt
 heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Medicamus Maire
 et officier de l'état civil de la Commune de poppel, arrondisse-
 ment de tumbout, Département des Deux Nettes, est comparu
 Antoine Spape journalier âgé de quarante ans né et domicilié
 à poppel, lequel nous a présenté son enfant de Sexe masculin
 né à poppel, hier à dix heures du soir de lui déclarant et de
 Cornelia Couwenburch son épouse âgée de vingt huit ans, née à
 tilbourg domiciliée à poppel, auquel il a déclaré son nom donner
 les prénoms d'Adrien, les dits déclarations et présentations faites
 en présence de Henry van Raack cultivateur âgé de vingt huit ans
 domicilié à poppel, et Nicolas Raagen cultivateur âgé de vingt
 quatre ans domicilié à poppel, et ont les pere et témoins signés avec
 nous le present acte de naissance après qu'il lecture en a
 été faite: Antoine Spape ^{Mar Raack}
 Nicolas Raagen Medicamus
_{maris}

N. 24.

L'an mille huit cent neuf, le sept du mois de juin à huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Ledermanns Maire et officier de l'état civil de la commune de Poppel, arrondissement de Tumbout, Département des Deux Rethes, soit comparus Pierre Huybrechts Cultivateur agé de quarante Sept ans Domicilié à Poppel voisin, et Jean Baptiste Timmermans agé de trente deux ans Domicilié à Poppel Cultivateur et aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à une heure du matin est décidé Jean Baptiste Hoys Cultivateur agé de quarante deux ans né à Wavre Domicilié à Poppel, épouse de Helene Khenndrick agée de trente neuf ans Domicilié à Poppel fils de Jean Baptiste Hoys Charpentier agé de soixante cinq ans Domicilié à Wavre et de feu Conclie van Arendonck, en la maison N.° Section premier, et les déclarants ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / s. nolet Huybrechts
j B Timmermans

J. B. Ledermanns
Maire

N. 25.

L'an mille huit cent neuf, le deux du mois de juin à huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Ledermanns Maire et officier de l'état civil de la commune de Poppel, arrondissement de Tumbout, Département des Deux Rethes, soit comparus Pierre Huybrechts Cultivateur agé de quarante sept ans Domicilié à Poppel voisin, et Jean Baptiste Ledermanns Cultivateur agé de trente deux ans Domicilié à Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que hier à onze heures du soir est décidé Nicolas de Jongh Jeleu agé de soixante dix neuf ans né et Domicilié à Poppel, épouse de Catharine Koulants agée de soixante trois ans Domiciliée à Poppel, fils de feu Antoine de Jongh et Angeline Wolff, en la maison N.° Section premier, et les déclarants ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / s. nolet Huybrechts
j B Timmermans

J. B. Ledermanns
Maire

approuvé le tout
vaie ci jointe
J. B. Ledermanns
Maire

N^o 26.



approuvé le mot
de lais ci contre
H. B. Siemans
maire

L'an mille huit cent neuf, le dix sept du mois de Juin
à Sept heures de relevée par devant nous Jean
Baptiste Siemans Maire et officier de L'état Civil de la Commune
de Poppel arrondissement de Turnhout, Département des Deux Rethes
Sont comparus Jean tielemans Cultivateur âgé de vingt neuf
ans Domicilié à Poppel voisin, et Jean Baptiste Hulselmans Cultiva-
-vateur âgé de quarante neuf ans Domicilié à Poppel aussi
voisin, lesquels nous ont ^{declarés} que ce jour d'hui à cinq heures et demi
de relevée est décédé Jean de Jongh Domestique Cultivateur
âgé de trente quatre ans né à Hulsel ~~voisin~~ Domicilié
à Poppel. Célibataire, fils de feu Wilhaam de Jongh, et d'Anna
Consten fileuse âgée de soixante cinq ans Domiciliée à Poppel
en la maison N^o Section trois, et les déclarans ont signé avec
nous le present acte après que lecture leur en a été faite

Jan tielemans
J B Hulselmans H. B. Siemans
maire

N^o 27.

D.

L'an mille huit cent neuf, le dix du mois de juillet à
à Sept heures du matin par devant nous Jean Baptiste Siemans
Maire et officier de L'état Civil de la Commune de Poppel
arrondissement de Turnhout, Département des Deux Rethes,
Sont comparus Adrien van Beurden journalier âgé de trente
ans, Domicilié à Poppel pere de L'enfant, et Jean van Gils
Cultivateur âgé de quarante neuf ans, Domicilié à Poppel
voisin, Henri van Rook Cultivateur âgé de vingt huit ans, Domici-
-lié à Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que hier
présentés un enfant du Sexe masculin sans vie, né à Poppel
hier vers neuf heures du soir, et décédé deux heures après, fils
du premier comparant et de Jacobe Straes son epouse âgée de
vingt cinq ans, et ont les comparans signés avec nous le
present acte après que lecture leur en a été faite.

Honoré van Beurden A. Van Baek
Jan van Gils H. B. Siemans
maire

N^o 28.

L'an mille huit cent neuf le douze du mois de juillet
 à deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Vie-
 -mans Maire et officier de L'état civil de la Commune de poppele
 arrondissement de Turnhout, Département des deux nettes, sont
 comparus Adrien Dickens boulanger âgé de quarante huit ans
 domicilié à poppele voisin, et Jean Engels Cordonnier âgé de trent-
 -neuf ans domicilié à poppele aussi voisin, lesquels nous ont
 déclarés que ce jour d'hui à midi est décédée Anne Marie Vie-
 -mans Catholique âgée de soixante six ans. née et domiciliée à
 poppele, veuve de feu Jean Baptiste Hendrickx, épouse de Charles
 Keyser Catholique âgé de soixante sept ans domicilié à poppele
 fille de feu Adrien Ledemans et Marie Catharine Dieberghs, en la
 maison N^o Section trois, et les déclarants ont signé avec nous le
 présent acte après que lecture leur en a été faite.

J. Dickens Jan: Engels
 M. Ledemans

N^o 29.
M.

L'an mille huit cent neuf, le vingt trois du mois d'Avril
 à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Vie-
 -mans Maire de la Commune de poppele, et officier de
 L'état civil au lieu de nos séances, se sont présentés pour
 contracter mariage, Pierre van Steen journalier âgé
 de quarante sept ans né et domicilié à poppele Département
 des deux nettes, veuf de feu Catharine Schots, fils de
 feu Adrien van Steen. et Clésine Mathouken d'une part,
 Et Jeanne Marie Aerts fille âgée de trente neuf ans
 née et domiciliée à poppele Département sus dit, veuve de
 feu Jean Baptiste de bout, fille majeure de Gerard Aerts
 fille âgée de soixante neuf ans domiciliée à poppele Dépar-
 -tement des deux nettes, et de feu Elisabeth van Gils, la-
 -quel y présent et fondentaire la mariage d'autre part,
 Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi
 que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi
 du vingt ventose au onze, sont extraits de registres
 des publications dûment faites à poppele le treize et

le vingt du mois courant, Le actes des naissances des
époux, 3^e acte de décès du mari de la future, 4^e acte
de décès de la femme du futur, Les parties ayant déclaré se
prendre mutuellement pour mari et femme et nulle opposition
n'étant survenue, nous avons proclamé qu'en nom de la
Loi, ils étoient unis en mariage, le tout conformément au
Chapitre trois de la Loi du vingt ventose an onze, en
présence de Cornil de graf Cultivateur âgé de vingt sept ans
wilhem van Steen Cultivateur âgé de vingt quatre ans,
wilhem de bout tisserand âgé de trente une ans, et jean
Engels Cordonnier âgé de trente neuf ans domiciliés tous
quatre à poppele Département des deux nettes, et ont
les parties et le père de la future, et témoins auxquels
le present a été lu Signés avec nous, acceptés la future
et leur père qui ont déclaré de ne savoir écrire.

petrus van Steen
marque X de joanna maria Reus
marque X de herard Reus
Cornelius de graf Wilhelms van Steen
wilhelmus de bout jean Engels

M. St. Bernard
maire

N. 30.

M.

L'an mille huit cent neuf, le vingt trois du mois d'avril a
ouze heures et demi du matin, par devant nous jean baptiste
Bernard Maire de la commune de poppele, et officier de l'état
Civil au lieu de nos séances, se sont présentés pour contracter
mariage wilhem de bout tisserand âgé de trente une ans
né à goirle Royaume d'hollande domicilié à poppele départe-
ment des deux nettes, fils majeur de hubert de bout tisse-
rand âgé de cinquante neuf ans, et herardine Bernard âgée
de cinquante sept ans domiciliés à goirle Royaume d'hollande

lesquels y présents et consentants la mariage d'une part

Et anthouette de graef âgée de trente deux ans née et domiciliée a poppel. Département des deux nettes, fille majeure
D'antoine de graef, fils âgé de soixante huit ans domicilié a poppel, et de son pignonille Auserns, lequel y présent et consentant la mariage d'autre part

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du vingt ventose an oude, sont extraits de registre des publications même faites a poppel le treize et le vingt du mois courant, Les actes des naissances des époux, Les parties ayant déclaré se prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle opposition n'étant survenue nous avons proclamé qu'en nom de la Loi, ils étoient unis en mariage, le tout conformément au Chapitre trois de la Loi du vingt ventose an oude, en présence de Cornil de graef cultivateur âgé de vingt sept ans, Pierre van Steen journalier âgé de quarante sept ans, Willem van Steen cultivateur âgé de vingt quatre ans, et Jean Engels cordonnier âgé de trente neuf ans, domiciliés tous les quatre a poppel Département des deux nettes, et ont les parties et le père de la future, ainsi les père et mère du futur, et témoins auxquels le présent a été lu signés avec nous, acceptés la future, et son père qui ont déclaré de ne savoir écrire :

Willem van Steen

marqué et d'anthouette de graef

Cornil de graef, marqué et d'antoine de graef

par son Steen

Christoff de bobit

van Steen Jordaan Ryman

Jean Engels

J. B. Ryman
marié

N. 31.

L'an mille huit cent neuf, le vingt huit du mois de
 d'avant à quatre heures de relevée, par devant nous
 Jeanbaptiste Wismans Maire et officier de l'état
 civil de la commune de Poppel, Arrondissement de Turnhout
 Département des deux Nettes, est comparu Arnoldus Stourus
 Charpentier âgé de trente deux ans, né à Spierle domicilié
 à Poppel, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
 né à Poppel ce jour d'hui à une heure de relevée, de lui de la
 part et de Petronille Gykers son épouse âgée de trente
 deux ans, née à Hillemombek domiciliée à Poppel, à laquelle
 il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Adrienne Marie,
 les dits déclarations et présentations faites en présence de
 Henri van Gaek Cultivateur âgé de vingt huit ans, Domici-
 lié à Poppel, et Gerard Godschalk journalier âgé de
 quarante deux ans domiciliés à Poppel, et ont les parents
 légitimes avec nous le présent acte de naissance après que lecture
 en a été faite. : Anso obce J. Stourus

no prouvé le mot
 saire & Costu
 Wismans
 maire

J. Van Baek, G. Godschalk, W. Wismans
 maire

N. 32

L'an mille huit cent neuf, le premier du mois de Septembre
 à huit heures du matin par devant nous Jeanbaptiste Wismans
 Maire et officier de l'état civil de la commune de Poppel
 Arrondissement de Turnhout, Département des deux Nettes,
 sont comparus Hubert Huybrechts Cultivateur âgé de quarante
 huit ans, voisin, et Adrien Elisen tisserand âgé de cinquante
 six ans, aussi voisin, domiciliés à Poppel, lesquels nous ont
 déclaré que hier à huit heures du soir est décédée Catharina
 van Ostade célibataire âgée de trente cinq ans née à
 Lagemide domiciliée à Poppel, épouse de Jean van de
 Wetering tisserand âgé de trente huit ans domicilié à
 Poppel, fille de feu Corniel van Ostade, et Hendine
 van den hove, en la maison N. 2 Section quatre
 et les déclarants ont signé avec nous le présent acte
 après que lecture en a été faite, accepté le présent
 témoin qui a déclaré de ne savoir écrire,

Hubert Huybrechts, W. Wismans
 maire

L'an mille huit cent neuf, le neuf du mois de Septembre à cinq heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Diemanns Maire et officier de L'état Civil de la Commune de Poppel arrondissement de Turnhout Département des deux nettes, sont comparus Nicolas Keyser Cultivateur âgé de vingt huit ans domicilié à Poppel voisin, et Martin Wouters Cultivateur âgé de cinquante cinq ans domicilié à Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à deux heures de relevée est décidé par Petronilla Stomans fille âgée de quatre vingt sept ans née et domiciliée à Poppel, Célibataire fille de feu Cornil Stomans et Jeanne Marie Wagemackers, en la maison N^o 3 Section trois, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite //

1^{er} Notaires N^o Keijzers
J. Diemanns
 Maire

L'an mille huit cent neuf, le treize du mois de Septembre à dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Diemanns Maire et officier de L'état Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de Turnhout Département des deux nettes sont comparus Jean van Keis Cultivateur âgé de cinquante sept ans domicilié à Poppel voisin, et Cornil Wuchts Cultivateur âgé de quarante quatre ans domicilié à Poppel aussi voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à sept heures du matin est décidé par Jean van Derdel Cultivateur âgé de trente huit ans né et domicilié à Poppel, épouse de Catharine Nieboeghs âgée de trente sept ans domiciliée à Poppel, fils de feu Gerard van Derdel, et Marie Peeters, en la maison N^o 1 Section première, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. J. van derdel

1^{er} Notaires N^o Keijzers
J. Diemanns
 Maire

N. 35
D.

L'an mille huit cent neuf, le quatorze du mois de
 Septembre à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
 Lederman Maine et officier de l'état civil de la
 Commune de Poppel arrondissement de Tumbout, Département
 des deux sables, sont comparus Pierre Huybrechts Cultivateur
 âgé de quarante Sept ans Domicilié à Poppel voisin et
 Jean Baptiste Lederman Cultivateur âgé de trente
 deux ans Domicilié à Poppel aussi voisin, lesquels nous
 ont déclaré qu'aujourd'hui à Sept heures et demi du matin
 est décédé Catharina Houbaerts fille âgée de soixante
 Seize ans née et domiciliée à Poppel, veuve de feu Nicolas
 de Jonghe, fille de feu Wilhem Houbaerts, et Hendrien Hou-
 baerts, en la maison N. Section première, et les déclarants ont
 signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été fait
 pecter Huybrechts
 J B Lederman

N. 36
N.

L'an mille huit cent neuf, le quinze du mois de Septembre
 à dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Lederman
 Maine et officier de l'état civil de la Commune de Poppel
 arrondissement de Tumbout, Département de deux Sables,
 est comparu Jacques Hendrickx Cultivateur âgé de vingt deux
 ans né et domicilié à Poppel, lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin né à Poppel ce jour d'hui à Sept heures du
 matin de lui déclarant et d'une Cornelia Ants son épouse
 âgée de vingt sept ans née et domiciliée à Poppel, à laquelle
 il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Anthonette, les
 dits déclarations et présentations faites en présence de Henri
 Houbaerts tisserand âgé de cinquante cinq ans Domicilié
 à Poppel, et Cornil van Gils tisserand âgé de cinquante
 quatre ans Domicilié à Poppel, et ont les père et le mineur
 Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il
 lecture leur en a été faite J. Jacobus Hendrickx
 J. van Gils
 J B Lederman

N. 37.

N.

L'an mille huit cent neuf, le vingt huit du mois de Septembre
 à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
 Widemanns Maire et officier de L'état Civil de la Commune
 de Poppel, arrondissement de Trunthout, Département des
 Deux Nettes, est comparu Govaert Brocus tisserand âgé de
 quarante ans né à aiel domicilié à Poppel, lequel nous a
 présenté un enfant du sexe féminin né à Poppel ce jour
 d'hui à une heure du matin, de lui déclarant et d'adieuve
 Sebastiany son épouse âgée de trente six ans née et
 domiciliée à Poppel, à laquelle il a déclaré vouloir
 donner les prénoms de Marie, les dits déclarations et
 présentations faites en présence d'Antoine Mertens
 Cultivateur âgé de trente six ans domicilié à Poppel
 et Wilhaum Mertens domestique Cultivateur âgé de
 trente ans domicilié à Poppel, et ont les père et témoins
 signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il
 lecture leur en a été faite: accepté le second témoin
 qui a déclaré de ne savoir écrire
 G. Brocus

St. Martens Widemanns

N. 38

N.

L'an mille huit cent neuf, le vingt huit du mois de
 Septembre à neuf heures du matin, par devant nous Jean
 Baptiste Widemanns Maire et officier de L'état Civil de la
 Commune de Poppel, arrondissement de Trunthout, Départe-
 ment des Deux Nettes, est comparu Antoine Mertens Cultiva-
 teur âgé de trente six ans né et domicilié à Poppel, lequel
 nous a présenté un enfant du sexe masculin né à Poppel
 ce jour d'hui à trois heures du matin, de lui déclarant et
 d'adieuve à son épouse âgée de vingt cinq ans née
 à alphen domiciliée à Poppel, auquel il a déclaré vouloir donner
 les prénoms de Pierre, les dits déclarations et présentations
 faites en présence de Govaert Brocus tisserand âgé de quarante
 ans domicilié à Poppel, et Wilhaum Mertens domestique Cultiva-
 teur âgé de trente ans domicilié à Poppel, et ont les père et
 témoins signés avec nous le présent acte de naissance après
 qu'il lecture leur en a été faite: accepté le second témoin
 qui a déclaré de ne savoir écrire
 A. Martens
 G. Brocus
 Widemanns

N. 39
N.

Un mille huit cent neuf, le premier du mois d'octobre
 a une heure de relevée par devant nous Jean Baptiste Le Siemans
 Maire et officier de l'état civil de la Commune de poppel, arrondis-
 sement de trumbout, Département des deux nettes. Et comparu
 Henri van Baek Cultivateur âgé de vingt huit ans, né et
 domicilié a poppel, lequel nous a présenté un enfant de
 sexe masculin né a poppel ce jour d'hui a dix heures du
 matin, de lui déclarant et de Marie Catharina Joseph van
 Baek son épouse âgée de trente Sept ans née et domiciliée
 a poppel, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
 de François Jean, les dits déclaration et présentations faites
 en présence de Nicolas Haagen Cultivateur âgé de vingt
 quatre ans domicilié a poppel, et Jean van Gils âgé de cinquante
 une ans Cultivateur domicilié a poppel, et ont les pères
 et témoins signés avec nous le présent acte de naissance après
 qu'il lecture leur en a été faite. J. Van Baek
 N. Haagen & Van Gils M. Le Siemans
 Maire

N. 40
F.

Un mille huit cent neuf, le six du mois d'octobre a neuf
 heures du matin par devant nous Jean Baptiste Le Siemans Maire
 et officier de l'état civil de la Commune de poppel, arrondis-
 sement de trumbout, Département des deux nettes, sont com-
 parus Henri van Baek Cultivateur âgé de vingt huit ans
 domicilié a poppel voisin, et Nicolas Haagen Cultivateur
 âgé de vingt quatre ans domicilié a poppel aussi voisin, les
 quels nous ont déclarés que ce jour d'hui a Sept heures du
 matin est décédée Elisabeth Giebregts âgée de cinquante
 ans née et domiciliée a poppel épouse de Jean Baptiste
 van de Loo tisserand âgé de soixante trois ans domicilié
 a poppel, fille de ses Herman Giebregts et Marie Gents
 en la maison N. Section trois et les déclarants ont signés
 avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite
 N. Haagen. Van Baek, M. Le Siemans
 Maire

N. 41.

D.

Le six mille huit cent neuf, le dix huit du mois d'octobre
 à huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Biemaus
 Maire et officier de l'état civil de la Commune de Poppel
 Arrondissement de Luxembourg Département des Deux Nettes, sont
 comparus, Jean Engels Condanné âgé de trente neuf ans
 domicilié à Poppel voisin, et Adrien Dickens Boulanger âgé
 de quarante huit ans domicilié à Poppel aussi voisin,
 lesquels nous ont déclaré que hier à dix heures du soir est
 décédée Elisabeth van der Mynsen particulière âgée de
 quatre vingt six ans née et domiciliée à Poppel, veuve
 de Jacques Joseph de Meyer, fille de feu Corneil van der
 Mynsen, et Marie van der Spiltack, en la maison N^o 27
 Section, et les Déclarants ont signé avec nous le présent
 acte après que lecture leur en a été faite.

Jean Engels & Adrien Dickens
 J. Biemaus
 Maire

N. 42.

M.

Le six mille huit cent neuf, le quinze du mois de novembre
 à onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste
 Biemaus Maire de la Commune de Poppel, et officier
 de l'état civil au lieu de nos Seigneurs, se sont présentés pour
 contracter mariage Pierre Tielemans cultivateur âgé de
 vingt huit ans né et domicilié à Poppel Département des
 Deux Nettes, fils majeur de feu Frédéric Tielemans et
 d'Adrienne Ants d'une part

Et Cornelia Schoot âgée de vingt six ans née et
 domiciliée à Poppel Département sus dit, fille majeure
 de feu Pierre Schoot, et d'Adrienne van der Linden Cultivatrice
 âgée de quarante sept ans domiciliée à Poppel, laquelle y présent
 et consentant le mariage d'autre part,

Les actes préliminaires dont il a été fait lecture ainsi
 que du Chapitre six du titre de mariage de la Loi du
 vingt septième au onze, sont Extraits, & de registre des

3

publications dument faites a poppel le cinq et 15
la Douce du mois courant, 1^o acte des naissances
des epoux, 2^o acte de Deces du pere de la future, 3^o acte
des Deces du pere et la mere du futur,

Les parties ayant declaris se prendre mutuellement
pour mari et femme, et nulle opposition n'estant
survenue, nous avons proclame qu'en nom de la Loi
ils estoient unis en mariage, le tout conformement
au Chapitre trois de la Loi du vingt septesme au code,
en presene de Jean tielemans Cultivateur age de trente ans
frere du futur, Adria Luyten Cultivateur age de cinquante un ans,
Adria Hendrick Cultivateur age de trente trois ans, et Adria van
ostade Domestique Cultivateur age de cinquante deux ans, Domicilies
tous dans la commune de poppel Departement des deux nettes, et
ont les parties et la mere de la future, et temoins auxquels le
present a été Lu Signis avec nous,

Petrus tielemans

Cornelia schoot adriana van der Linden

Jan tielemans aracon Luyten

Adriaen Hendrickx Cieri an den Bosch

Medicinas

den

N. 43.

Le six mille huit cent neuf, le dix huit du mois de novembre a
cinq heures de relevé par devant nous Jean Baptiste tielemans Maire et
officier de l'Etat Civil de la Commune de poppel Arrondissement
de Turnhout Departement des deux nettes, Pont Comparsus Wilhem
van hees Cultivateur age de soixante deux ans Domicilie a
poppel voisin, et Jean Baptiste van hees Cultivateur age de quarante
cinq ans Domicilie a poppel aussi voisin, lesquels nous ont declaris
que ce jour huit a trois heures de relevé est decede Jean
Verdonck fillem age de soixante dix neuf ans, né la veille
Domicilie a poppel, veuf de feu Joanne Jansen fils de
feu Jean Verdonck et Petronille Schoot, en la maison
Section quatre, et les declarants ont Signis avec nous le present
acte apres que lecture en a été faite. J. B. van hees
ou van hees Medicinas

N. 44.
16.

Le six mille huit cent vingt, le vingt deux de mois de novembre
à onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste Bieman
Maire de la Commune de Poppel, et officier de l'état civil
au lieu de nos Seigneurs, se sont présentés pour contracter
mariage Wilhem Meertens domestique, âgé de vingt
neuf ans, né et domicilié à Poppel, Département des Deux
Pesses, fils majeur de feu père Meertens et Cornelia
Franken d'une part.

Et Bernardus Jolyns Servant âgé de vingt six ans
né à Dieën Royaume d'hollande Domicilié à Poppel, fils
majeur de feu Jean Jolyns, et d'Adrienne van de ven
Cultivoit âgé de cinquante six ans domicilié à Dieën
Royaume d'hollande, laquelle y present et consentant
la mariage d'autre part.

Les actes préliminaires dont il a été faite lecture ainsi
que du Chapitre six de titre de mariage de la Loi
du vingt septième au onze, sont Extraits, 1^o de registres
des publications. Dument faites à Poppel le Douze et le
Dix neuf du mois courant, 2^o actes des naissances des époux,
3^o acte de décès du père de la future, 4^o actes des décès
du père et la mère de la future, Les parties ayant déclaré
se prendre mutuellement pour mari et femme, et nulle
opposition n'étant survenue, nous avons proclamé qu'en
nom de la Loi qu'ils étoient unis en mariage, le tout
conformément au Chapitre trois de la Loi du vingt septième
au onze, en présence de Pierre Luyck Cultivoit âgé de
quarante six ans, Henri Franken fils Cultivoit âgé de
vingt quatre, Jean Hendrick Cultivoit âgé de vingt huit
ans, et Jean Engels Cordouin âgé de trente neuf ans, Domi
ciliés tous quatre à Poppel Département des Deux Pesses, et
ont les parties et la mère de la future, et témoins auxquels le
present a été lu Signés avec nous, Acceptés la future et
la future, ainsi la mère de la future qui ont déclaré de
ne savoir signer: marque de Wilhem Meertens

Y Caijke
De Franken ^{marque de Bernardus Jolyns}
Johaness ^{marque de Adrienne van de ven}
Jean Engels ^{marque de Bieman}

N. 45. L'an mille huit cent neuf, le Sept Du mois de 16
N. Décembre a huit heures du matin, par devant
nous Jean Baptiste Biernans Maire et officier de l'état civil
de la Commune de poppel, arrondissement de trarbach,
Département des Deux rhenes, est comparu Nicolas Haagen
Cultivateur âgé de vingt quatre ans né à hilwanbeck
Domicilié à poppel, lequel nous a présenté un enfant de
Sexe féminin né à poppel ce matin à une heure, de
lui déclarant et d'alléguer ^{bon} son épouse, âgée de vingt
ans née et domiciliée à poppel, à laquelle il a voulu
en son sein donner les prénoms d'Antoinette, les dits déclara-
tions et présentations faites en présence de Henri van
Raack Cultivateur âgé de vingt huit ans domicilié à poppel
et Gerard van Bunder Journalier âgé de trente six ans
Domicilié à poppel, et ont les jurez et témoins signés avec
nous le présent acte de naissance après qu'il lecture lui
en a été faite.

St Van Raack N Haagen

Jordan Van Berenden J B Biernans
Maire

N. 46. L'an mille huit cent neuf, le Dix Décembre a trois heures de
N. relevées par devant nous Jean Baptiste Biernans Maire et
officier public de l'état civil de la Commune de poppel
arrondissement de trarbach, Département des Deux rhenes
sont comparus lesieur Adrien van hees adjoint au Maire
âgé de quarante ans et Jean Engels Condoumier âgé de
trent neuf ans tous deux Domiciliés en cette Commune, les
=quels nous ont présenté sans vie un enfant de Sexe masculin
nouvellement né et trouvé le huit de ce mois à une heure de
nuit, enterré entièrement nu dans un bois de sapin
situé près le hameau de hulsel dépendance de cette Commune
sur lequel ils n'ont et ne peuvent donner aucun autre
renseignement, et ont les déclarans signés avec nous le présent
acte après qu'il lecture en a été faite.

Jean Engels Adrien van hees
J B Biernans
Maire

N^o 49.

N.

L'an mille huit cent neuf, le vingt neuf du mois
 de Decembre a neuf heures du matin par devant
 nous Jean Baptiste Simeaux Maire et officier
 de l'Etat Civil de la Commune de Poppel, arrondissement de
 Tumbout, Departement des Deux nettes, est comparu Pierre
 De Doncker journalier age de trente trois ans né et
 domicilié a Poppel, lequel nous a présenté un enfant du
 Sexe féminin né a Poppel, ce jour d'hui a six heures du
 matin, de lui déclarant et d'Adrienne Abrams son épouse
 age de trente deux ans née a Hiltvancumbek domicilié a Poppel,
 à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms d'une Margarete
 les dits déclarations et présentations faites en présence de Henri van
 Raek Cultivateur age de vingt huit ans domicilié a Poppel, et
 Jean Baptiste Wouters tisserand age de quarante deux ans domicilié a
 Poppel, et ont les pères et témoins signés avec nous le present acte de
 naissance après qu'il lecture lui en a été faite, accepté le père qui a
 déclaré de ne savoir écrire. /

Maire / De Pierre de Doncker

J. J. Wouters Jean Raek

M. Simeaux
 Maire

N^o 50.

N.

L'an mille huit cent neuf, le trente un du mois de Decembre
 a deux heures de l'après midi par devant nous Jean Baptiste Simeaux
 Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de Poppel
 arrondissement de Tumbout, Departement des Deux nettes,
 est comparu Jean Baptiste Buyck journalier age de trente
 deux ans, né et domicilié a Poppel, lequel nous a présenté un enfant
 du Sexe féminin, né a Poppel ce jour d'hui a onze heures du matin
 de lui déclarant et d'Anne Marie van der Velden son épouse
 age de trente huit ans née a Alphen domiciliée a Poppel
 à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Willemine
 les dits déclarations et présentations faites en présence de Willem
 van hees Cultivateur age de soixante deux ans domicilié a Poppel
 et Jean Baptiste van hees Cultivateur age de quarante cinq ans
 domicilié a Poppel, et ont les pères et témoins signés avec nous
 le present acte de naissance après qu'il lecture lui en a été
 faite, accepté le père qui a déclaré de ne savoir écrire. /

Maire / De Jean Baptiste Buyck

W. van Hees

J. B. van hees

M. Simeaux
 Maire